

**PROCÈS-VERBAL**  
**de la quatrième séance ordinaire du conseil d'établissement**  
**de l'école Jean-XXIII**

**Date :** Le mercredi 19 avril 2023  
**Heure :** 19 h 00  
**Lieu :** École Jean-XXIII

**SONT PRÉSENTS :**

Martin Auger	Directeur
Lucie Brunelle	Parent
Fanny Jauvin	Parent
Sonia Labrecque	Parent
Audrée Fortier	Parent
Geneviève Gagné-Jean	Parent
Nancy Siconnelly	Enseignante
Sylvie Castonguay	Enseignante
Isabelle Rioux	Enseignante
Claudia Cloutier	Responsable du service de garde
Karine Goulet	Employée de soutien
Laurianne Ouimet	Représentante de la communauté

**EST ABSENTE :** Josianne Cliche Représentante de la communauté

**MEMBRES DU PUBLIC PRÉSENTS :**

Simon Normand	Parent
Marika Gauthier	Parent
Anne Boudreau	Parent
Elisabeth Laflamme	Parent

### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Présences et quorum (10 membres, dont 5 parents).  
La séance est ouverte à 19h00

### 2. Accueil des membres du conseil d'établissement

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

### 3. Période de question du public

Un parent exprime le souhait de comprendre les références aux documents présentés en cours de séance. Les membres tenteront de s'exprimer clairement sur les sujets prévus à l'ordre du jour. La direction invite les membres du public à la contacter après la séance, au besoin, pour plus de précisions.

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Audrée Fortier invite les gens à parcourir l'ordre du jour de la séance du 19 avril 2023.

Il est proposé par madame Geneviève Gagné-Jean d'adopter l'ordre du jour, sans modification.

CÉ -22-23-30

**Adopté à l'unanimité**

### 5. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023

Le procès-verbal est conforme aux propos tenus lors de la dernière séance.

Il est proposé par madame Sylvie Castonguay d'adopter le procès-verbal du 21 mars, avec correction d'une coquille.

CÉ -22-23-31

**Adopté à l'unanimité**

### 6. Suivis du procès-verbal du 21 mars 2023

#### Suivi au point 12 (Travaux du comité culturel)

Les plans ont changé puisque nous ne serons pas en mesure de localiser l'œuvre collective sur la surface extérieure de l'école. Le comité travaille actuellement avec l'artiste pour identifier des endroits à l'intérieur de l'école qui pourront permettre à nos artistes de laisser leur marque.

### 7. Temps alloué pour chaque matière en 2023-2024

Conséquent aux échanges tenus lors de notre dernière séance;

Considérant le fait que la grille-matière n'a pas été approuvée le 21 mars dernier;

La direction présente au conseil d'établissement une nouvelle version de la grille-matière.

Cette grille-matière, en plus de préciser la répartition des matières pour toutes les années scolaires,

privilégie la modalité de l'anglais intensif (5 mois – 5 mois) au sein du groupe multiâge de 3<sup>e</sup> cycle.

Il est proposé par madame Sonia Labrecque d'approuver la grille-matière telle que présentée.

Il est proposé par madame Karine Goulet de procéder à un vote secret.

Les membres du conseil ont voté à égalité. La présidente utilise son vote prépondérant. La grille-matière soumise à l'approbation du conseil est approuvée.

CÉ -22-23-32

**Adopté à l'unanimité**

## **8. Principes d'encadrement des coûts des documents facturés aux parents**

Le travail de révision des factures et des listes de fourniture en vue de l'an prochain est débuté. Deux documents sont utilisés pour baliser la confection des listes et des factures : « Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe » et « Aide-mémoire – Gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées ». Ils ont été transmis aux enseignants et ont été présentés comme des documents de référence prescriptifs.

La direction présente le document « Principes d'encadrement des coûts des documents facturés aux parents » au C.É. pour fins d'approbation.

Il est proposé par madame Claudia Cloutier, d'adopter les coûts des documents facturés aux parents.

CÉ -22-23-33

**Adopté à l'unanimité**

## **9. Règles de conduite de l'école**

La direction présente les règles de conduite. Elle souhaite reconduire celles qui étaient en place au cours de la présente année scolaire.

Voici quelques recommandations qui sont faites à la direction pour raffiner le document et sa présentation aux parents :

- Retirer le module araignée, dans le texte.
- Il serait intéressant qu'il y ait plus de visuel pour les parents, concernant SCP.
- Faire une vidéo par un enfant qui explique le fonctionnement de SCP.

Il est proposé par madame Sonia Labrecque d'accepter les règles de conduite de l'école.

CÉ -22-23-34

**Adopté à l'unanimité**

## 10. Utilisation du budget du CÉ, pour la réalisation des projets pédagogiques

Il est proposé par madame Geneviève Gagné Jean qu'un montant de 500\$ soit transféré du budget du conseil d'établissement vers le budget des classes pour la réalisation des projets approuvés par la présidente et la direction. Il est entendu que lesdits projets devront être réalisés d'ici la fin de la présente année scolaire.

CÉ -22-23-35

**Adopté à l'unanimité**

## 11. Fonds à destination spéciale

La direction informe les membres du conseil que l'école a reçu de la part du député de Vanier-Les-Rivières, Monsieur Mario Asselin, une contribution de 1000\$ à nos activités scolaires.

Madame Aurée Fortier propose d'écrire une lettre de remerciement à monsieur Mario Asselin au nom du conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Lucie Brunelle que ce montant soit ajouté à notre fonds à destination spéciale en vue de bonifier notre projet d'embellissement du parc-école.

CÉ -22-23-36

**Adopté à l'unanimité**

## 12. Modification d'horaire pour l'accueil des maternelles

L'accueil des nouveaux élèves de la maternelle aura lieu cette année le jeudi 8 juin. Pendant cette journée, les enfants de ce degré ont un congé d'école pour la journée. Considérant qu'ils sont venus à l'école l'an dernier pour vivre leur propre activité d'accueil, nous considérons cette journée comme un déplacement d'horaire. Le service de garde sera ouvert.

Il est proposé par madame Nancy Siconnelly, d'accepter la modification d'horaire pour l'accueil des maternelles.

CÉ -22-23-37

**Adopté à l'unanimité**

## 13. Éducation à la sexualité

La direction présente aux membres du conseil la planification des activités d'éducation à la sexualité et la soumet à l'approbation du conseil.

Des questionnements sont soulevés concernant la prévention de la prostitution juvénile auprès des élèves de la 6<sup>e</sup> année.

Il est proposé par madame Sonia Labrecque, d'approuver la programmation des contenus en éducation à la sexualité.

CÉ -22-23-38

**Adopté à l'unanimité**

#### **14. Critères de sélection de la direction**

En suivi à notre dernière rencontre, la présidente a transmis aux membres la lettre qui a été adaptée puis envoyée au secrétariat général en guise de retour de consultation. Nous approuvons cette lettre a posteriori.

Il est proposé, par madame Lucie Brunelle, d'approuver le retour de consultation sur les critères de sélection de la direction.

CÉ -22-23-39

**Adopté à l'unanimité**

#### **15. Mots des représentantes de la communauté**

Madame Laurianne Ouimet nous informe qu'avec l'arrivée du printemps, les activités extérieures commenceront bientôt (feux extérieurs) etc.

Il y a des personnes Pivot dans chaque maison des jeunes pour discuter, sensibiliser et informer les jeunes concernant l'exploitation sexuelle.

#### **16. Informations du service de garde**

Madame Claudia Cloutier nous annonce que madame Julie Ouellet reprendra du service quelques diners par semaines avec son aide, au cours des prochains jours.

#### **16. Suivi budgétaire de l'année en cours**

La direction présente l'état des finances à ce moment-ci de l'année et répond aux questions des membres.

#### **17. Mot de la représentante au comité de parents**

Madame Sonia Labrecque nous informe que la nouvelle politique concernant les campagnes de financement sera remise dans un document évolutif et que la direction s'occupera de la mettre en application advenant le cas de campagne.

Nous sommes en période d'élections pour les parents qui veulent siéger sur le conseil d'administration.

Une présentation des résultats du PEVR est faite.

On invite les conseils d'établissements à interpeller le ministre en lien avec les difficultés vécues

autour des sorties éducatives. Par conséquent un modèle de lettre est disponible pour les C.É qui désirent soutenir la démarche. Ce modèle sera soumis aux membres pour statuer sur son utilisation, lors du prochain C.É.

**18. Sujets divers**

Aucun

**20. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame Karine Goulet d'adopter la levée de la séance à 21 h 47.

CÉ -22-23-40

**Adopté à l'unanimité**

**Audrée Fortier, présidente**

**Claudia Cloutier, secrétaire**